

## COMMUNIQUE

### **La Mutuelle familiale soutient concrètement la Croix Rouge en remettant du matériel indispensable aux stages Prévention et Secours civiques**

Quoi de plus beau dans la vie que d'être en mesure de sauver des vies ?

La Mutuelle familiale est partenaire de la Croix Rouge depuis de nombreuses années. Elle organise régulièrement pour ses adhérents des Formations PSC1 (Prévention et Secours civiques 1<sup>er</sup> degré), délivrées par les délégations locales d'Ile de France de la Croix Rouge.

Aujourd'hui, elle souhaite encourager et valoriser l'activité de terrain des secouristes et formateurs, qui assurent bénévolement ces sessions, en permettant à un large public d'acquérir gestes et réflexes de premiers secours lors de mises en situation où sont simulés des accidents.

Madame Léonora Tréhel, présidente de la Mutuelle familiale, remettra à la Délégation de la Croix Rouge du 3e et du 10e arrondissements de Paris du matériel leur faisant défaut : mannequins d'entraînement enfant little junior, avec masques et voies respiratoires, tapis de sol etc. :

**le jeudi 8 janvier 2009  
à 18 heures,  
au siège de la Mutuelle familiale,  
52 rue d'Hauteville Paris 10e**

Cette remise symbolique de matériel se fera en présence de :

- Monsieur Ludovic Tessier, président de la Croix Rouge Paris 3e et 10e ;
- Madame Anne-Claire Forfait, directrice des Secouristes ;
- Madame Raphaëlle Martin, responsable Formation ;
- Madame Lucile Martin-Jamot, responsable Formation grand public Croix Rouge 3e et 10e.

Par cette initiative, la Mutuelle familiale entend remercier ses partenaires de la Croix Rouge en saluant leur engagement militant et les conforter dans leur rôle d'utilité sociale et leur action de premier plan en matière de prévention des risques.

Paris, le 19 décembre 2008

**Contact :**  
**Marie-Laure Hergès**  
**Responsable Service Prévention**  
**Tél : 01 55 33 40 18**  
**[mlherges@mutuelle-familiale.fr](mailto:mlherges@mutuelle-familiale.fr)**

## **La Mutuelle familiale**

Depuis plus de 70 ans, la Mutuelle familiale assure à ses membres une couverture santé équitable et durable. Aujourd'hui, 280 000 personnes protégées lui font confiance et partagent sa conception d'une protection sans discrimination.

**Vraie mutuelle à but non lucratif**, la Mutuelle familiale est régie par le Code de la mutualité. Elle ne fait pas de profit sur la santé de ses membres : aucune sélection à l'entrée, un contrat effectif dès l'adhésion, pas d'actionnaires à rémunérer.

Acteur majeur de la couverture santé en Ile de France, elle figure en 20e position au Top 30 des mutuelles santé, classement 2008 de l'Argus de l'Assurance.

La Mutuelle familiale protège les particuliers et leur famille avec des garanties et des services adaptés à leurs besoins. Au-delà d'une gamme élargie de prestations de santé, la Mutuelle familiale fait bénéficier ses membres de nombreux services solidaires :

- non avance d'argent dans un réseau santé mutualiste de qualité ;
- multiples actions de prévention et d'éducation à la santé ;
- service Assistance à domicile en cas d'hospitalisation soudaine ;
- service de caution-emprunteur ;
- garanties d'assistance et de protection juridique ;
- garanties de prévoyance individuelle ;
- épargne retraite solidaire, avec un produit de complément retraite mutualiste ;
- mensuel d'information sur l'actualité sanitaire et sociale : Viva magazine
- action sociale.

Elle est également présente en **entreprises, institutions et associations** de toutes tailles et de tous secteurs, où elle garantit le remboursement des frais médicaux des salariés, ayants droit et retraités .:

Aéroports de Paris, Alstom, Carbone Lorraine, Dunlopillo, EADS, Magasins du Printemps, Renault, Safran, Fondation santé des étudiants de France (FSEF), Fédération nationale des accidentés de la vie (FNATH), INSERM, Secours populaire... Elle diffuse enfin une offre particulièrement destinée aux PME-PMI-TPE.

**La Mutuelle familiale adhère à la Fédération des mutuelles de France et à la Fédération nationale de la Mutualité française.**

## **La formation PSC1,**

### **Prévention et Secours Civiques niveau 1 de la Croix Rouge**

Elle aborde les situations suivantes : protection, alerte, étouffement, plaies, brûlures, fractures, traumatismes, perte de connaissance, malaise, massages cardiaques, ventilation, et apprentissage du défibrillateur automatisé externe (DAE).